

**Relance de l'investissement dans le secteur du bâtiment :
le Mouvement Hlm alerte l'État**

Le Mouvement Hlm, qui investit actuellement sur un rythme annuel de 16 milliards d'euros, a fait part à plusieurs reprises de la nécessité de soutenir les investissements engagés pour relancer la production de logements sociaux et l'activité de rénovation, notamment thermique.

En responsabilité, il a engagé depuis 2013 une mutualisation des fonds propres des organismes pour renforcer leurs capacités à investir. En 2014, il a décidé d'amplifier très fortement sa mutualisation sur les fonds propres et les produits du supplément de loyers de solidarité (SLS), créant ainsi un dispositif volontaire au service de l'investissement pour produire plus, pour prendre en compte les besoins spécifiques (étudiants et seniors), pour rénover et adapter le parc social, et baisser les loyers dans une partie de la production nouvelle.

Un tel engagement doit permettre de mieux répondre à la demande sociale, de relancer l'activité dans le secteur du bâtiment. Ce sont un milliard de travaux en moyenne tous les ans qui sont en jeu, dès 2015 et jusqu'en 2018, préservant plus de 15 000 emplois essentiels dans le bâtiment.

Depuis maintenant plusieurs mois, le Mouvement Hlm, qui tient ses engagements, attend la formalisation de l'accord passé en 2014 à Lyon avec le Premier ministre pour accroître concrètement cette démarche de mutualisation au service de la relance économique. Aujourd'hui, il tient à alerter solennellement les pouvoirs publics sur la nécessité à agir vite !

Il tient à rappeler que pour relancer l'activité et la croissance, les conditions de la réussite doivent être rassemblées. La mobilisation du foncier et l'application sans faille de la loi SRU, appelant à une action volontaire des préfets, sont également des nécessités immédiates.

Jean-Louis Dumont, Président de l'Union sociale pour l'habitat, tient à souligner : « *La mutualisation est un modèle totalement innovant, voulu et décidé par le Mouvement Hlm. Plus de 500 organismes Hlm ont décidé de mettre en commun leurs moyens pour agir partout en France. Tous les retards pris sont des retards pour l'emploi, pour l'intérêt des locataires et pour les personnes qui attendent un logement social* ».

Paris, le 17 juin 2015

L'Union sociale pour l'habitat représente, en France métropolitaine et dans les territoires d'Outre-mer, quelque 755 organismes Hlm à travers ses cinq fédérations (la Fédération nationale des Offices Publics de l'Habitat, les Entreprises sociales pour l'habitat, la Fédération nationale des Sociétés coopératives d'Hlm, l'Union d'économie sociale pour l'accession à la propriété et la Fédération nationale des Associations régionales d'organismes d'habitat social). Elle remplit trois missions : un rôle de représentation nationale auprès des pouvoirs publics, des médias, des milieux professionnels et de l'opinion publique ; une mission de réflexion, d'analyse et d'étude sur tous les dossiers relatifs à l'habitat et l'élaboration de propositions pour une politique sociale de l'habitat ; une fonction d'information, de conseil et d'assistance auprès des organismes afin de faciliter, rationaliser et développer leurs activités et leurs compétences professionnelles. En 2013, 106 000 logements locatifs et foyers ont été financés par les organismes Hlm qui détiennent et gèrent 4,2 millions de logements et logent plus de 10 millions de personnes. Les opérateurs de logement social sont aussi des acteurs importants de l'accession sociale à la propriété : 10 700 logements ont été vendus à des accédants, en secteur groupé ou en diffus. Animés par 12 000 administrateurs bénévoles, ils emploient 80 000 salariés. **Pour en savoir plus : www.union-habitat.org**

Contacts presse : Joachim Soëtard / Christine Dalle - Direction de la Communication - Tél. : 01 40 75 52 70